

N° du dossier de demande: 3A/2021/0094/168

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 3A

La société à responsabilité limitée Sungas S.à r.l., 5-7, Op Tomm, L-5485 Wormeldange-Haut, sollicite l'autorisation pour l'exploitation d'un réservoir souterrain à gaz propane de 2.700 litres/eau à Rospert, 1, Rue du Camping, pour le compte de l'association sans but lucratif Syndicat d'Initiative et de Tourisme Rospert.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rospert, 9, Rue Henri Tudor, du 8 au 22 février 2021 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,

Le secrétaire,
contreseing, article 74 de la loi communale

